SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE D'AUXONNE

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

LA FORME DE LA VILLE

Des éléments de différentes natures ont conditionné la forme urbaine du centre-ville d'Auxonne :

- le site, avec le lit de la Saône qui marque la limite ouest et l'absence de relief qui permet une expansion urbaine sans contrainte topographique ;
- les voies principales de circulation : l'axe Est-Ouest formé par les rues Emile Gruet, Antoine Masson, Gustave Noblemaire, Thiers et l'axe Nord-Sud formé par les rues Carnot, de Berbis, du Bourg ;
- l'enceinte du XIV^{e} s. qui a contenu la ville à partir du Moyen-Age et qui forme aujourd'hui le boulevard de ceinture avec la rue des Clarisses, la rue du Rempart des Ursulines puis le boulevard Pasteur ;
- le parcellaire des grandes emprises militaires ou religieuses et du bâti courant.



Les éléments structurants qui ont façonné la forme de la ville

LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE VILLE-NEUVE :
des rues et des parcelles régulières

DES PARCELLES EN LANIÈRES ÉTROITES ET PROFONDES

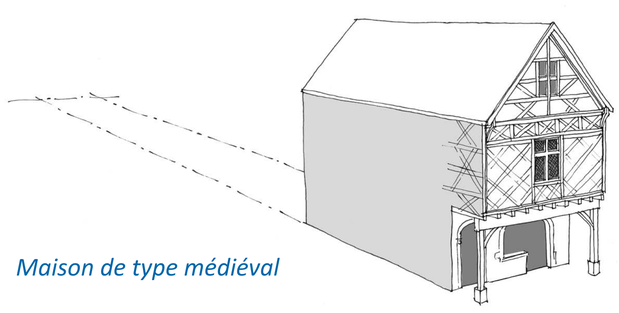
La forme de la ville est fortement déterminée par les dimensions des parcelles qui présentent une grande régularité. Si une (re)fondation d'Auxonne en tant que ville-neuve n'est pas certifiée, l'existence d'une trame urbaine régulière et homogène renvoie toutefois à la possibilité d'un tracé planifié dès l'origine.

Probablement établie dés sa (re)fondation, la trame parcellaire est l'élément structurant de la ville d'aujourd'hui et le seul qui a perduré au fil des siècles. Plus durable que le bâti lui-même, intégralement remanié, le droit de propriété assure une grande permanence au tissu urbain.

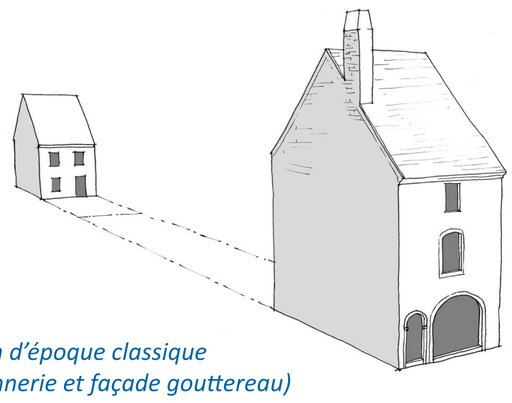
DES RUES HIÉRARCHISÉES ET ORGANISÉES

Bien que relativement régulier, le tracé des rues n'est pas pour autant strictement géométrique. On sait que l'existence de voies se croisant à Auxonne est très ancienne ; leur parcours dans la ville, antérieur au découpage parcellaire, a pu être conservé.

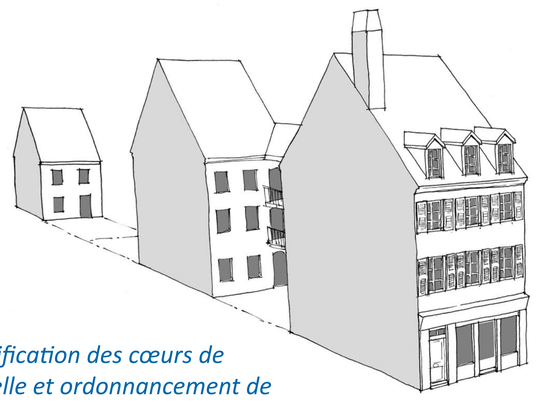
On peut distinguer des rues « matrices » qui constituent les principaux axes et des rues secondaires , ruelles et impasses suivent l'orientation de cette trame générale en leur restant parallèles ou perpendiculaires.



Maison de type médiéval



Maison d'époque classique (maçonnerie et façade gouttereau)

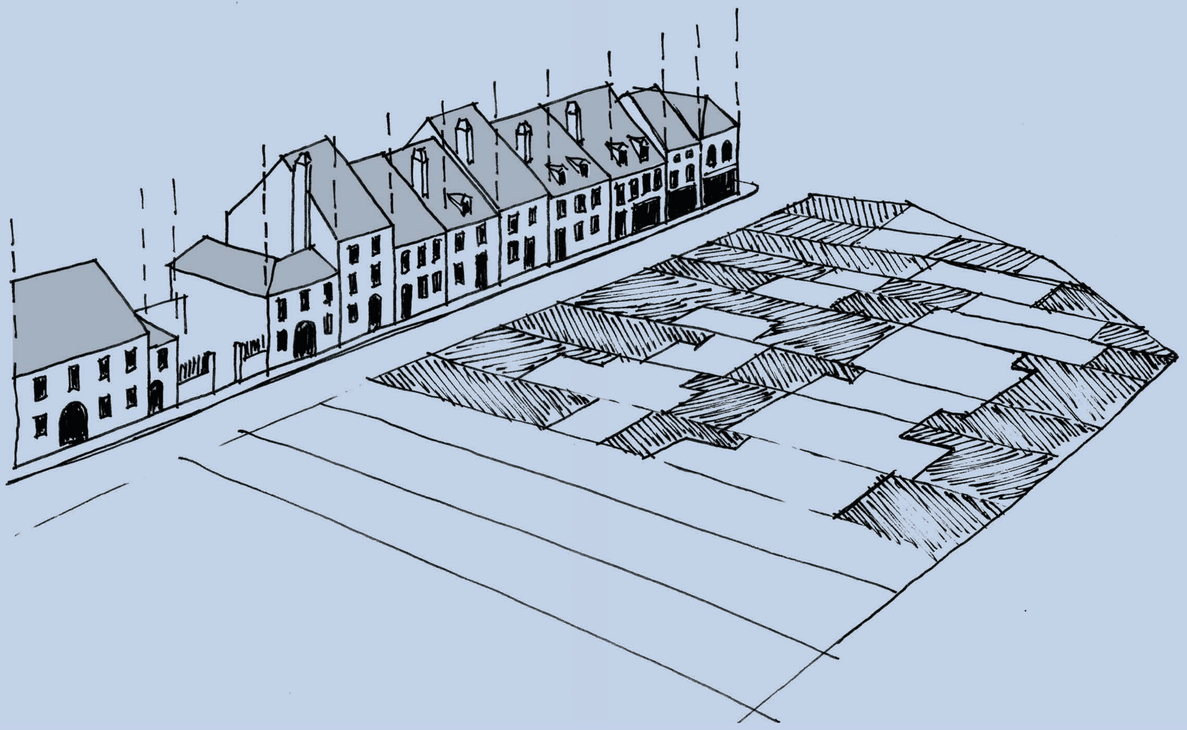


Densification des cœurs de parcelle et ordonnancement de la façade de type XIX^{e} s.

Évolution historique de l'habitat en centre-ville

Si la forme des parcelles a peu évolué, les maisons de ville ont fortement changé au cours des siècles.

Si l'essentiel des maisons datent du XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} s., on retrouve quelques exemples de bâtisses plus anciennes construites généralement en pans de bois.



Le saviez-vous ?

La loi d'alignement du 16 septembre 1807 imposait aux communes d'organiser la démolition de certains bâtiments pour élargir les rues principales.

Les différentes typologies de maisons de ville forment un ensemble homogène et constituent un patrimoine d'accompagnement de grande valeur. L'ornementation est plus ou moins présente sur la façade principale, le bâti reste généralement simple et répond à quelques principes récurrents d'implantation, de volume et d'ordonnancement.

Les principales évolutions du bâti concernent la densification des fonds de parcelles, initialement jardinées, et la transformation des façades sur rue recomposées pour permettre l'agrandissement progressif des baies et leur ordonnancement. Les lucarnes et des devantures commerciales en applique sont principalement la marque du XIX^{e} s. témoignant d'une volonté d'orner les façades principales.